



## **Assemblée Générale Extraordinaire**

**Lundi 23 décembre 2019**

Au siège de la Fédération française de football

### **Procès-Verbal**

**Sous la présidence de M. François CHARRASSE**

#### **Liste des clubs présents ou représentés :**

A.C.S OUTRE MER ; ASNIERES FC ; AXA SP L. ; BOURG LA REINE A.S ; CENTRE DE PARIS A.S. ; CHATILLONNAIS S.C.M ; CLICHY S/SEINE U.S ; COURBEVOIE S.F ; EXPOGRAPH VANVES A.S ; GARENNE COLOMBES A.F ; ISSY LES MOULINEAUX FC ; METRO TRANSPORT PARIS US ; MEUDON A.S. ; NANTERRE ES ; NEUILLY OLYMPIQUE ; PARIS US SUISSE ; PLESSIS ROBINSON FC ; POLICE HAUTS DE SEINE NANTERRE A.S ; RUEIL MALMAISON FC ; SAINT CLOUD FC ; SUPPORTER DE L'AS SAINT ETIENNE ; VANVES STADE

**Pour le comité directeur** : MM. A.VIAUD, vice-président, J.L.BROST, secrétaire général, J.P. SABANI, secrétaire général adjoint, F.GUERFI, L.G PAYET

#### **❖ Ouverture de l'A.G.E, sans condition de quorum.**

Nombre de clubs composant l'Assemblée : 196  
Nombre de voix composant l'Assemblée : 2163  
Nombre de clubs présents et représentés : 22 (soit 11,22% des clubs).  
Nombre de voix présentes et représentées : 650 (soit 30,05% des voix).

#### **❖ Allocution du Président François CHARRASSE**

Le Président remercie vivement les clubs présents

#### **❖ Vote**

Les votes se feront à main levée, aucune objection de la part des votants.

#### **❖ Présentation et approbation des modifications statutaires**

Nombre de voix exprimées : 650

- Nombre de « POUR » : 650 (soit 100 % des suffrages exprimés)
- Nombre de « CONTRE » : 0 (soit 0 % des suffrages exprimés)

Nombre de suffrage blanc : 0

**Les modifications statutaires sont approuvées.**

❖ **Clôture de l'assemblée générale ordinaire par le Président de séance**

**Le président de séance**

**M. François CHARRASSE**



**Le secrétaire de séance**

**M. Adrien COUGARD**

